



Légumes de plein champ

N°01
31/03/2017



Animateur filière

Aurore TAILLEUR
FREDON Aquitaine
a.tailleur@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Légumes de plein champ
N°1 du 31/03/2017 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Asperge

- **Récoltes en cours.**
- **Mouche des semis** : période de sensibilité, présence de dégâts sur les jeunes semis dans les Landes.
- **Rouille physiologique du turion** : quelques symptômes visibles dans les Landes.
- **Taupins** : attaque sur 12 ha dans le Tursan.

Carotte de garde

- Abandons de parcelles suite à de fortes attaques de **Sclérotinia**.

Carotte primeur

- **Actuellement, les cultures sont globalement saines.**
- Quelques adventices présentes dans les premières parcelles semées.

En 2017, les réseaux de surveillance pour la filière légumes de plein champ seront constitués de deux niveaux :

Les parcelles de référence : il s'agit de parcelles fixes sur lesquelles des observations sont réalisées régulièrement selon un protocole national ;

Les tours de plaine : il s'agit d'un réseau d'observateurs « experts » constitué de chefs de cultures, de techniciens de diverses structures de production ou de coopératives. Ils suivent un nombre important de parcelles et nous renseignent régulièrement sur l'état sanitaire des parcelles observées, à l'échelle de l'exploitation ou d'un secteur géographique.

Asperge

Réseau de surveillance

En 2017, une parcelle de référence située dans le Blayais sera suivie. De plus, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine dans les Landes (sables des Landes et Sud Adour) ainsi que dans le Blayais.

Surface renseignée

Cette semaine, 640 ha d'asperge en cours de récolte dans les Landes ont été renseignés. Pas de données pour le Blayais.

Dans les Landes, les récoltes ont commencé le 20 février dernier. Actuellement, on note une bonne qualité des récoltes avec beaucoup de production.

Les plantations de l'année sont actuellement en cours.

Etat sanitaire des cultures

- **Mouche des semis (*Delia platura*)**

Situation en Nouvelle-Aquitaine : Dans les Landes, on note l'arrivée des mouches des semis sur des jeunes plantations. Quelques dégâts de larves de mouches des semis sont visibles sur 50 ha (soit près de 8% des parcelles en cours de récolte dans ce secteur).

Période de risque : jeune turion en cours de récolte.

Evaluation du risque :

Actuellement nous sommes en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de pontes dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage.

- **Rouille physiologique du turion**

Situation en Nouvelle-Aquitaine : Dans les Landes, quelques traces de rouille sont visibles sur les turions sur 370 ha (soit 58% de la surface en récolte) mais rien de significatif (présence sur moins de 5% des turions).

Evaluation du risque :

Les pluies orageuses annoncées pour cette fin de semaine pourraient être favorables au développement de la maladie. Surveillez vos parcelles.

- **Taupins**

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans les Landes, des attaques de taupins sont signalées sur 12 ha dans le Tursan, avec 15% de turions touchés. En effet, le Tursan présente des terres lourdes et froides, par conséquent le taupin reste en haut des buttes, ce qui peut entraîner des dégâts importants. La présence de taupin dans ce secteur est constatée chaque année.

Période de risque : jeune turion en croissance.

Evaluation du risque :

Les terres noires de Chalosse et de Tursan sont favorables à ce ravageur qui attaque les jeunes turions en croissance.

Carotte

Réseau de surveillance

En 2017, une parcelle de référence (primeur puis saison) située à Saint-Jean-d'Ilac sera suivie.

- De plus, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, essentiellement localisées dans la zone des sables (Landes et Sud Gironde) ainsi que dans le Médoc.

Calendrier des cultures

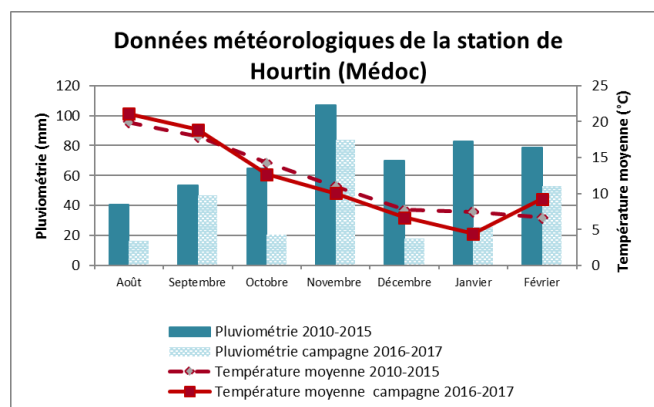
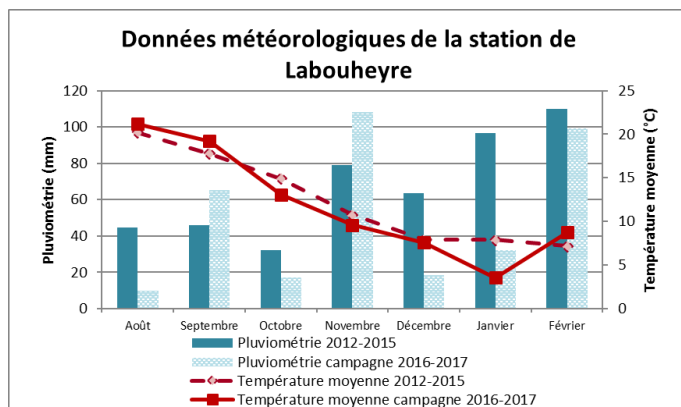
	SEMIS	RECOLTE	CONSERVATION AU CHAMP
Carotte primeur	octobre à février	avril à juillet	-
Carotte de saison	mars à juin	août à octobre	-
Carotte de garde (= de conservation)	juin à juillet	-	novembre à avril

Bilan climatique

L'été 2016, marqué par une alternance de fraîcheur et de chaleur estivale, s'est achevé par une vague de chaleur tardive en fin de saison. En effet, à partir du 14 juillet, un temps stable et de plus en plus chaud s'est installé jusqu'à mi-septembre, avec des températures dépassant localement les 40°C.

Dès la mi-septembre, des températures plus fraîches ainsi que la pluie ont fait leur retour. Cependant au mois d'octobre la pluviométrie était déficitaire et les températures légèrement inférieures aux normales saisonnières.

L'hiver 2016-2017 a été marqué par un déficit pluviométrique et des températures très contrastées au fil des mois. En effet, les températures ont été de saison en décembre, puis très hivernales durant le mois de janvier. En revanche, le mois de février a connu des températures douces souvent printanières.



• Carotte de garde

○ Phénologie

Les semis de carotte de garde ont été réalisés de mars à août 2016.

Pour la rédaction de ce bulletin, près de 400 ha ont été renseignés.

Les carottes de garde sont conservées dans le sol dès l'automne et sont récoltées au cours de l'hiver au fur-et-à-mesure des besoins. Les récoltes ont débuté au mois de novembre et devraient se poursuivre jusqu'au mois d'avril.

Les récoltes étant toujours en cours, il est difficile de donner le rendement final obtenu. Cependant, deux structures nous ont communiqué les rendements disponibles à ce jour.

	Structure 1	Structure 2
Rendement	Entre 45 et 50 tonnes / ha	En moyenne, 43 tonnes / ha
Commentaires	-	Le rendement varie de 27 à 60 tonnes / ha selon les parcelles

o **Etat sanitaire des cultures**

En période de conservation, des taches liées à une attaque de **Rhizoctone brun** ont été observées sur une parcelle (variété ROMANCE) de 20 ha.

Des baisses de rendement ont été constatées sur certaines parcelles. On note, en effet, une perte de rendement de 15 tonnes / ha sur une parcelle de 30 ha. Cela s'explique par une forte attaque d'**Oïdium** et d'**Alternaria** survenue au mois de septembre (cf. BSV Légumes de plein champ 2016 N°15).

Des problèmes de **Sclérotinia** ont également été observés pendant la période de conservation, avec des impacts sur la récolte. Sur une parcelle de 53 ha située dans les sables, 10 ha ont été abandonnés suite à une forte attaque de **Sclérotinia**.

• **Carotte primeur**

o **Phénologie**

Pour la rédaction de ce bulletin, 300 ha de carottes primeurs, semées de novembre à mars, ont été renseignés.

Actuellement, les cultures vont du stade « levée » à « crayon ».

Les premières parcelles sont en cours de débâchage. Suite aux conditions peu poussantes des parcelles, le début du débâchage est en retard par rapport aux années précédentes.

o **État sanitaire des cultures**

Actuellement, peu de dégâts sont observés dans les parcelles de carottes primeurs. Les cultures sont globalement saines.

Des adventices sont visibles dans les parcelles (pâturin, stellaire, morelle noire, séneçon, cardamine). L'infestation varie d'une parcelle à l'autre.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ sont les suivantes : Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, AGPM Maïs doux, Arvalis Institut du Végétal, Conserve France, Copadax, Coop Garonne, FDGDON 64, Fredon Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maisadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Sud Légumes, Unilet, Uniproledi, Vicampo